RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 25 novembre 2024

DÉLIBÉRATION – N° 3.10

-

Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)- IVème échéance

-=-

La Commission permanente s'est réunie à l'Hôtel du Département, dans l'hémicycle René Pléven sous la présidence de M. Christian COAIL.

Présents : Vincent ALLENO, Brigitte BALAY-MIZRAHI, Jean-Marie BENIER, Béatrice BOULANGER, Mickaël CHEVALIER, Christian COAIL, André COENT, Marie-Christine COTIN, Michel DAUGAN, René DEGRENNE, Jean-Marc DEJOUE, Michel DESBOIS, Marie-Louise DRONIOU, Marie-José FERCOQ, Isabelle GORE-CHAPEL, Pierrick GOURONNEC, Ludovic GOUYETTE, Céline GUILLAUME, Marie-Annick GUILLOU, Denis HAMAYON, Patrice KERVAON, Nadège LANGLAIS, Béatrice LE COUSTER, Nadine L'ECHELARD, Erven LEON, Guillaume LOUIS, Christine METOIS-LE BRAS, Christine ORAIN-GROVALET, Thierry ORVEILLON, Gilles PAGNY, Martine PELAN, Joël PHILIPPE, Pascal PRIDO, Robert RAULT, Nadine SALLOU-LE GUEN, Juliana SAN GEROTEO, Graziella SEGONI, Thierry SIMELIERE, Lisa THOMAS et Nathalie TRAVERT - LE ROUX .

Absents représentés : Romain BOUTRON (Délégation de vote à Béatrice BOULANGER), Véronique CADUDAL (Délégation de vote à Gilles PAGNY), Jean-René CARFANTAN (Délégation de vote à Lisa THOMAS), Cécilia DELAROCHE (Délégation de vote à Michel DAUGAN), Damien GASPAILLARD (Délégation de vote à Juliana SAN GEROTEO), Alain GUEGUEN (Délégation de vote à Marie-José FERCOQ), Cinderella MARCHAND (Délégation de vote à Joël PHILIPPE), Solenn MESLAY (Délégation de vote à Thierry ORVEILLON), Nathalie NOWAK (Délégation de vote à Jean-Marie BENIER), Anne-Marie PASQUIET (Délégation de vote à Guillaume LOUIS), Loïc ROSCOUET (Délégation de vote à Céline GUILLAUME), Gaëlle ROUTIER (Délégation de vote à Pascal PRIDO), Valérie RUMIANO (Délégation de vote à Thierry SIMELIERE) et Didier YON (Délégation de vote à Martine PELAN) .

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU Code de l'Environnement, et notamment ses articles L572-1 à L572-11 et R572-1 à R572-11 ;

VU la délibération du Conseil départemental n° 1.5 du 1er juillet 2021 portant délégations à la Commission permanente ;

VU la délibération de la Commission permanente n°4.7 du 13 janvier 2020 portant approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) - 3ème échéance ;

VU la délibération de la Commission permanente n°3.19 du 21 mai 2024 autorisant le Président du Conseil départemental à procéder à la consultation du public concernant le projet de PPBE - 4ème échéance ;

VU les résultats de la consultation du public ;

VU le rapport présenté par M. le Président du Conseil départemental ;

PREND ACTE de la consultation du public ;

APPROUVE le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) – 4ème échéance, présenté en annexe 1 ;

APPROUVE le résumé de PPBE à l'attention de la Commission Européenne, présenté en annexe 2 ;

AUTORISE M. le Président à signer les documents susvisés et tous actes relatifs à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le Président du Conseil départemental,

Christian COAIL

Acte certifié exécutoire

Envoi préfecture :	2 décembre 2024
Date de réception en préfecture :	2 décembre 2024
Affiché ou publié le :	2 décembre 2024
Identifiant de la télétransmission :	**22-222200016-20241125-66419-DE-1-1**